

## CAS 24 février 2022

**Présents** : Nada Afiouni, Baptiste Allard, Sonia Anton, Myriam Boussahba-Bravard, Véronique Bui, Daiana Dula, Myriam Hachimi-Alaoui, Mathilde Le Luyer, Arnaud Le Marchand, Patricia Sajous, Alexandra Seha.

Excusés : /

Absents : Zouhair Benhamou, Jean-Noël Castorio, Michel Bruno.

---

ODJ :

- Retour sur les expertises de l'AAP 2022
  - Proposition de lancement d'une seconde vague de l'AAP PRSH 2022
  - Proposition de rétroplanning des instances du PRSH
  - Élections du PRSH
  - Journée des doctorants du PRSH 2022
- 

Début à 13h30

### 1. Retour sur les expertises de l'AAP 2022

Les trois expertises sont très positives ; le PRSH a souhaité trois expertises afin d'être très objectif compte-tenu du précédent CAS. Il y a deux évaluations internes (15/20 et 16/20) et une externe (20/20).

Myriam Boussahba-Bravard remarque malgré tout que dans une des évaluations (qui ne remet pas en cause la qualité du projet), l'évaluateur n'a pas bien saisi la portée pluridisciplinaire du projet, notamment pour la discipline histoire.

Mathilde Le Luyer propose que l'équipe du PRSH fasse un retour pour dire que le CAS a relevé un questionnement à cette problématique tout en rappelant la présence de la discipline dans les sections CNU concernées.

Myriam Boussahba-Bravard explique que si l'évaluation est positive, cela aurait pu porter préjudice au projet et sa notation, et l'évaluateur aurait pu comprendre ce manque comme réhibitoire.

Arnaud Le Marchand aurait souhaité une bibliographie ou plus de références concernant l'objet d'étude du projet.

Le projet ROSE est soumis au vote :

Myriam Boussahba-Bravard étant porteuse du projet ne peut pas voter et sort de la salle.

**Vote favorable pour le projet ROSE à l'unanimité : 3500 €**

## 2. Deuxième vague AAP PRSH

Patricia Sajous propose une deuxième vague dont le PRSH avait donné un planning prévisionnel suite à la réunion du CAS début février. L'AAP permet de compenser la CR (plus d'appel à projets visitant par exemple). Le planning est en annexe.

Sur le budget du PRSH, Patricia Sajous précise qu'il y a 9000 euros de budget alloué à l'AAP.

Le lancement était prévu pour le 28 mars, mais le CAS peut le lancer beaucoup plus tôt, cet après-midi, le 24 février.

Calendrier prévisionnel revu lors du CAS de ce jour :

- **24 février : lancement de l'appel à projet 2<sup>nde</sup> vague**
- **24 avril : fin des candidatures**
- **28 avril : date du CAS pour l'analyse des candidatures**
- **12 mai : retour d'évaluation + ouverture des crédits**

Le CAS n'a pas d'obligation d'en informer la CR, précise Mathilde Le Luyer à l'interrogation de Daiana Dula.

Proposition par le CAS que le PRSH soumette une demande d'investissement à l'ASR pour mettre à jour la Salle Madeleine de Scudéry.

**Vote de la 2<sup>nde</sup> vague AAP et le calendrier : unanimité.**

## 3. Proposition d'un rétroplanning des instances du PRSH

L'équipe du PRSH propose un rétroplanning sur l'année civile 2022 des instances du Pôle. Cela comprend les réunions du CAS, de l'AG et de la commission de prospective en novembre qui est un temps fort des animations du PRSH, ainsi que les élections. Le jeudi a été choisi car c'est la journée la plus propice aux réunions, les réunions ont été calées sur des jeudis n'ayant pas d'autres instances.

Le PRSH se rend compte que ces réunions peuvent entrer en concurrence avec d'autres instances (conseils de laboratoires, CR, CA etc.), mais le fait de commencer à 13h30 permet à la réunion de s'intercaler entre d'autres réunions qui généralement débutent à 14h30. Le PRSH est conscient qu'il faut être très rigoureux dans la gestion de ses instances et s'efforce d'être plus transparent.

Myriam Boussahba-Bravard trouve ce calendrier très clair et très cohérent et va favoriser l'organisation en amont des collègues, Nada Afiouni appuie aussi sur cette idée.

Daiana Dula précise que le jeudi est la journée des grandes instances mais Patricia Sajous précise que c'est la meilleure des solutions compte-tenu du nombre des instances déjà présentes à l'ULHN.

Mathilde Le Luyer demande à ce que les membres du CAS fassent un retour rapide sur ce document afin de bloquer le maximum de dates et de réunion, car le CAS va être très important pour les prochaines éditions.

Myriam Boussahba-Bravard explique le PRSH renvoie une image pas assez claire car il apparaît toujours sous le terme de « structuration des SHS » or, la communauté universitaire semble se demander pourquoi, après toutes ces années, le Pôle n’a pas encore fini sa structuration. Mathilde Le Luyer explique qu’il est important de faire un retour à la CR clair et précis pour valoriser la structuration SHS qui sait se mobiliser.

Patricia Sajous fait un retour sur le rapport HCERES qui est tout à fait honnête et constructif. On voit très bien dans la rédaction que le PRSH n’est plus en phase de se chercher mais essaie de passer un cap avec un certain nombre de projets. Mathilde ajoute qu’il faut que le PRSH se déploie d’avantage, et soit très transparent surtout par rapport aux autres pôles en ST qui sont très rigoureux.

Arnaud Le Marchand appuie en ce sens, puisqu’il remplace Sandra Gaviria à l’école doctorale, et son fonctionnement est très organisé.

#### **4. Élections du PRSH**

Nada Afiouni s’interroge sur la réélection du CAS mais Mathilde Le Luyer répond que l’élection du CAS ne découle pas de l’élection de la direction. La direction est en pause depuis un certain temps. L’appel à candidature a été lancé depuis la DIRAC le 22 février 2022.

Le PRSH propose un rétroplanning de ces élections qui est conditionné par des règles de temporalité.

Le PRSH explique son choix d’un vote par urne et par correspondance, car le but est d’obtenir le plus de voix possibles.

Les membres présents du CAS de manière globale, trouvent que ce double vote est bien. Le vote numérique n’est pas encore assez développé pour l’utiliser pleinement.

Myriam Boussahba-Bravard propose que les secrétariats de laboratoire aident à la constitution de la liste des membres souhaitant voter par correspondance. Le PRSH doit envoyer un mail aux directeur/rice/s de laboratoire pour demander aux secrétaires de faire la récolte d’informations des personnes souhaitant répondre au vote par courrier (nom, prénom, fonction, laboratoire, adresse postale) et les envoyer à Alexandra Seha.

Patricia Sajous présente le rétroplanning des élections. Elle précise également que le PRSH ne pourra pas déclarer le 31 mars qui sera élu, car, précise Mathilde Le Luyer, il y a un délai d’un mois de retour par correspondance (par exemple, un bulletin étranger doit pouvoir arriver et être retourné, puis reçu et traité).

#### **5. Journée des doctorants**

Chaque année le PRSH propose une JE des doctorant/e/s, pour et par eux/elles, entre novembre et décembre.

La question se pose, comme chaque année, de la constitution de l’équipe des doctorant/e/s. L’idée est de faire un mail aux directeurs de laboratoire afin de mobiliser des doctorant/e/s capables et susceptibles de s’investir lors de cette manifestation.

Myriam Boussahba-Bravard propose un appel général auprès des doctorant/e/s et directeur/rice/s de laboratoire.

L'année précédente s'est très bien passée mais les doctorant/e/s n'étaient uniquement que du GRIC, l'idée est d'ouvrir une collaboration multi-laboratoires normands sur une thématique qui puisse se décliner dans toutes les SHS.

Il faut veiller à expliquer aux doctorant/e/s que cette journée d'étude est formatrice en termes d'organisation d'évènements scientifiques, Patricia Sajous explique qu'en effet, il est très difficile pour un/e doctorant/e/s de rendre compte de ce type de valorisation sur un CV, puisque généralement, ils/elles participent à des JE mais n'en organisent pas. Le PRSH se présente comme soutien et support pour les aider à connaître le mode de fonctionnement d'une organisation d'évènement scientifique.

Mathilde Le Luyer précise que le carnet « Métathèses » est en refonte, c'est un carnet d'hypothèses (type blogging scientifique) qui publie les articles issus de la JE des doctorant/e/s. L'équipe du PRSH propose l'idée de monter une collection spécifique pour l'édition d'une revue PRSH afin de valoriser la JE et le travail des intervenants, au-delà du carnet d'hypothèses en ligne.

Myriam Boussahba-Bravard propose que les doctorant/e/s fassent une demande d'aide à publication. Si les doctorant/e/s cherchent dans les revues une aide à publication, il peut être envisageable d'être publié pour un numéro spécial.

Mathilde Le Luyer propose aussi de se rapprocher des PURH pour la création d'une collection jeunes chercheur/euse/s. Dans ce cas-là il faudrait créer un comité scientifique et éditorial.

Sonia Anton propose la revue Éole (Anouck Guiné) mais Myriam Boussahba-Bravard précise que la revue est tournée vers le monde hispanisant. Sonia propose qu'on y fasse un numéro spécial jeunes docteur/e/s.

Patricia Sajous demande aux membres du CAS s'ils ont en tête une revue qui pourrait accueillir un numéro spécial pluridisciplinaire, car c'est très particulier. L'idée serait de créer une niche liée au PRSH, même si au début le PRSH ne peut pas assurer une hyper-visibilité, car le carnet d'hypothèse est encore jeune. Il y a pourtant la possibilité de s'associer aux PURH afin d'avoir les compétences nécessaires à la publication. Le PRSH a besoin d'avoir une collection propre en lien avec la pluridisciplinarité (JE doctorants, séminaires ; etc.).

Mathilde Le Luyer précise qu'il y a beaucoup d'évènements au PRSH mais peu de valorisation sur le long terme. Patricia Sajous ajoute que si le rapport HCERES n'est pas surprenant par rapport à la séance, les évaluateurs trouvent que le PRSH n'apparaît pas comme une entité à part entière, et manque terriblement de visibilité. Le fait d'avoir une collection PRSH permet aussi de résoudre en partie son problème de visibilité, soulevé lors du rapport HCERES.

Fin des points à l'ordre du jour à 14h30.

---

Actions à mener :

- Prise de RDV du PRSH avec la cellule multimédia pour s'assurer du bon fonctionnement de la Salle Madeleine de Scudéry

- Envoyer un mail à l'évaluateur du projet ROSE pour préciser la dimension pluridisciplinaire (notamment pour l'histoire)
- Lancer la 2<sup>nd</sup>e vague d'AAP du PRSH
- Contacter les secrétaires de laboratoire et leur directeur/rice/s afin de faciliter la remontée d'informations des membres de laboratoires
- Contacter les directeur/rice/s de laboratoire pour lancer un appel à doctorant/e/s pour la JE des doctorant/e/s SHS pour la JE.

ANNEXE :

**PROPOSITION DE RETROPLANNING DES INSTANCES DU PRSH**  
**Conseil d'Animation Scientifique (CAS)**  
**Assemblée Générale (AG)**  
**Année 2022**

**JANVIER 2022**

- 24 JANVIER 2022 : fin de dépôt des candidatures

**FÉVRIER 2022**

- **02 FÉVRIER 2022 – 13H30 : CAS AAP 2022 : nomination des évaluateurs interne/externe**
- 21 FÉVRIER 2022 – 12h : retour d'expertises
- **24 FÉVRIER 2022 – 13H30 : CAS AAP attribution ou non des fonds** + lancement 2<sup>nd</sup>e vague AAP PRSH

**MARS 2022**

- **24 MARS 2022 – 17H : AG présentation des candidatures et professions de foi élection direction PRSH**

**AVRIL 2022**

- 24 AVRIL 2022 - 12h : fin de dépôt des candidatures 2<sup>nd</sup>e vague AAP du PRSH
- **28 AVRIL 2022 – 13h30 : CAS 2<sup>ème</sup> vague AAP : nomination des évaluateurs interne/externe**

**MAI 2022**

- 11 MAI 2022 – 12h : retour d'expertises
- **12 MAI 2022 – 13h30 : CAS AAP 2<sup>ème</sup> vague attribution ou non des fonds + JE des doctorants** [si accord du CAS du 02 février]

**JUIN 2022**

- **23 JUIN 2022 – 13h30 : CAS JE + appel à communication**

**SEPTEMBRE 2022**

- **8 SEPTEMBRE 2022 – 13h30 : CAS présentation de programmation scientifique PRSH et préparation à la commission de prospective 2022**

**OCTOBRE 2022**

- **13 OCTOBRE 2022 – 13h30 : CAS présentation AAP PRSH 2023 ; préparation à la commission de prospective 2022 ; réarbitrage financier 2022**

**NOVEMBRE 2022**

- [date à définir] Commission de prospective

**DÉCEMBRE 2022**

- **8 DÉCEMBRE 2022 – 16h : AG et CAS**